

ANTHROPOGENIE GENERALE

PREMIERE PARTIE - LES BASES

Résumé + Exercices

Chapitre 11 – L’ARTICULATION DU SPECIMEN HOMINIEN

DIFFICULTE DU CHAPITRE

Ce chapitre est doublement difficile :

- D’abord, il suppose une familiarisation suffisante avec les chapitres précédents,
- Ensuite, il introduit plusieurs notions abstraites qui appellent un effort de compréhension soutenu, notamment les schèmes, le corps propre, les représentations corporelles endotropiques fantasmatiques (i.e. les « images du corps »), la démultiplication rythmique, les stances, le X-même.

OBJET DU CHAPITRE

Le titre du chapitre aurait pu être « Articulation du système hominien ». L’auteur y décrit en effet le spécimen hominien comme un système global, formé de trois parties :

- Une partie « AVAL » [disons la partie visible, le bassin fluvial] formé de ce que nous avons vu jusqu’à présent, en dix chapitres (1 - Corps, 2 - Cerveau, 3 - Rencontre, 4 - Indices, 5 - Index, 6 – Possibilisation, 7 -Effets de champ, 8 - Présence, 9 - Images massives, 10 - Langage massif),
- Une partie « AMONT » [disons la partie invisible, les nappes sous-terraines qui alimentent le bassin fluvial] formée de plusieurs aspects dont trois seront évoqués dans ce résumé : les schèmes corporels, le corps propre, les représentations corporelles endotropiques fantasmatique (les « images du corps »).
- Une partie « UNITE SYSTEMIQUE », où l’auteur évoque les ressources par lesquelles le système hominien (hétérogène, hétéroclite, disparate), évite l’éclatement et parvient à une unité systémique globale (amont et aval inclus). Ces ressources sont notamment la démultiplication rythmique, la hiérarchisation des fantômes, et les stances.

Cela dit, l’auteur a intitulé le chapitre « L’articulation du spécimen hominien », sans doute parce que l’expression « système hominien » aurait été trop large. Le chapitre se focalise en effet sur le CORPS, et le corps seulement.

TROIS ASPECTS « AMONT » DU SYSTEME HOMINIEN

Les trois aspects « amont » du système hominien, évoqués ici, concernent trois représentations mentales du corps, **thématisables en tant que représentations du CORPS** [représentation de SON corps et de celui des AUTRES, représentation de SOI-MEME et des autres] :

- Aspect amont #1 – Les **schèmes corporels**, comme par exemple :
 - Le schème du dressement, thématizable en amont de la position dressée du corps,
 - Le schème de l’élan, thématizable en amont du saut du corps,
 - Le schème de l’abandon, thématizable en amont de la détente (relâchement) du corps.L’auteur souligne que ces schèmes corporels peuvent être situés également en amont :
 - En amont d’un geste indexateur (un doigt pointé vers quelque chose). Ce doigt pointé se situera alors en aval de plusieurs schèmes tels que des schèmes de pouvoir, accusation, sacralisation, danger, interrogation, etc.
 - En amont d’une indicialité corporelle (un fait physique). Par exemple une fièvre (un indice) qui serait en aval de schèmes multiples (maladie, allergie, infection, etc.).
- Aspect amont #2 – Le **corps propre**, dénommé « corps-pour-soi » par l’existentialisme français, et que l’auteur voit comme un organisme vivant en tant qu’il est :
 - accompagné de présence-absence,
 - un point de vue *d’Univers* (pas seulement un point de vue *sur* l’Univers).Ce corps propre est thématizable en tant que représentation du corps par :
 - la caresse, comme expérience la plus forte du corps propre du caressant (et du caressé). La caressé pouvant, par extension, être un animal ou même un objet,
 - la réserve, comme expérience de retrait, respect, révérence, où le corps ne s’abaisse pas à de simples fonctionnements, mais s’élève au statut de corps propre en un mixte inanalysable de fonctionnements et de présence-absence (en amont).
- Aspect amont #3 – Les **représentations corporelles** endotropiques fantasmatisques. Il s’agit ici d’images du corps au sens large, incluant non seulement des représentations visuelles, mais aussi des représentations auditives, olfactives, tactiles, etc.

Le lecteur retiendra de ce début de chapitre que le système hominien comprend une « partie AMONT » constituée de « représentations mentales de son corps », et notamment :

- De schèmes corporels,
- D’un corps propre (thématisable par la caresse et la réserve),
- De représentations corporelles endotropiques fantasmatisques.

TROIS RESSOURCES DE L’UNITE SYSTEMIQUE DU SYSTEME HOMINIEN

A ce stade, il semble bien que le spécimen hominien puisse être à la fois, divers, hétérogène, hétéroclite, disparate, compliqué, complexe, etc. Et la question de son unité systémique devient incontournable.

Comment ce système hominien ne se disloque-t-il pas, comment n’éclate-t-il pas, comment survit-il, alors que sa station debout, ses facultés de possibilisation, sa distanciation sémiotique, le place dans une perpétuelle instabilité existentielle ?

L’auteur mentionne alors plusieurs RESSOURCES grâce auxquelles le système hominien est capable de préserver une unité systémique [de préserver une *identité*, préserver un *soi-même*] :

- La démultiplication du rythme,
- La hiérarchisation des fantasmes,
- Les stances, telles que (1) le geste, (2) l’œuvre, (3) le style-manière.

RESSOURCE 1 - LA DEMULTIPLICATION RYTHMIQUE

Le maintien ou la perte du rythme est souvent un critère ultime de santé ou de maladie. Ainsi, le rythme et ses huit propriétés peuvent-ils jouer un rôle important, notamment sa propriété de distribution par noyaux, enveloppes, résonances, interfaces :

- Condensation par NOYAUX organiques (rythme digestif, rythme respiratoire, rythme reproducteur, rythme moteur, etc.),
- Modelage [clivage, découpe] d’ENVELOPPES (enveloppes d’émotions, de discours, d’activités, etc.),
- Déclenchement de RESONANCES (synchronisation, vibrations, etc.),
- Ouverture / fermeture d’INTERFACES (relais, effet d’entraînement, accélération, etc.).

On devine alors que le rythme, dès qu’il sera thématiqué (et exploité systématiquement) par Homo (musique, danse, etc.) ait pu jouer un rôle d’unité systémique important.

Le lecteur intéressé par ce point pourra consulter la fiche thématique consacrée au rythme à l’adresse suivante : <http://www.anthropogenie.com/themes.html> (Section rythme)

RESSOURCE 2 - LA HIERARCHISATION DES FANTASMES

La hiérarchisation des fantasmes est propre à chaque spécimen hominien (chaque individu). Elle lui permet de hiérarchiser (pour lui) ses différents fantasmes de choses-performances, de *world, de partition-conjonction, de présence-absence, et d’assurer une certaine unité systémique.

RESSOURCE 3 - LES STANCES

L’auteur regroupe le « geste », « l’œuvre », et le « style-manière » sous le terme de « STANCE ». Dans les trois cas, il y a une forme de stabilisation, séjour, repos, arrêt [comme dans le terme instance d’ailleurs] :

- Le **geste** (ou l'intergeste) n'est ni gesticulation, ni agitation. Ce n'est pas un simple mouvement animal. C'est un mouvement « géré », coordonné, insistant, choisi parmi des centaines de degrés de liberté. Le geste est enrichi par le vêtement porté. Il est ajusté par les gestes des autres (intergestes). Il est thématiqué par la danse. Il participe à l'unité systémique d'Homo, bien que temporairement (contrairement à l'œuvre),
- L'**œuvre** est stable, durable, perdurante (contrairement au geste). Elle peut prendre la forme d'habitats, monuments, sculpture, peinture. Elle peut porter des sujets d'œuvre (conformes ou extrêmes) particuliers ou généraux (et constants). Et l'on ne peut que constater à quel point les œuvres donnent leur cohérence aux spécimens hominiens,
- Les **styles** (de musiques, architectures, gestes, stances, etc.) définissent de grands ensembles, au sein desquels il y a une certaine inertie et continuité, favorables elles aussi à l'unité systémique d'Homo.

LE X-MÊME

Les trois RESSOURCES fondamentales que nous venons d'évoquer (démultiplication rythmique, hiérarchisation des fantômes, stances) permettent à chaque spécimen hominien de réaliser une UNITE opératoire suffisante à sa survie, et pour finir à la survie de son espèce.

L'unité opératoire qui en résulte, appelée aussi *identité* [un *soi-même* par rapport aux *autres*], est alors telle que, dans tous les dialectes connus de l'auteur, Homo trouve le moyen d'exprimer une certaine instance "je" ou "mon" ou "le mien" par opposition à d'autres instances "tu-ton-le tien" et "il-son-le sien", avec des variantes de singulier et de pluriel : "nous-notre-le nôtre", etc.

Anthropogénie regroupe ces instances sous l'expression X-même (moi-même, toi-même, lui-même, nous-mêmes, etc.).

- Le « même » marque l'unité.
- Le X marque la variété de « soi ».
- Le trait d'union marque le caractère bipolaire du thème.

La notion de X-même permet de s'affranchir des cultures et du temps. Le « je » et le « moi » français forment un couple qu'on ne retrouve nulle part ailleurs (marqué donc culturellement et temporellement).

L'identité (le « soi ») hominienne est plus forte (et unifiante) que le « self » animal.

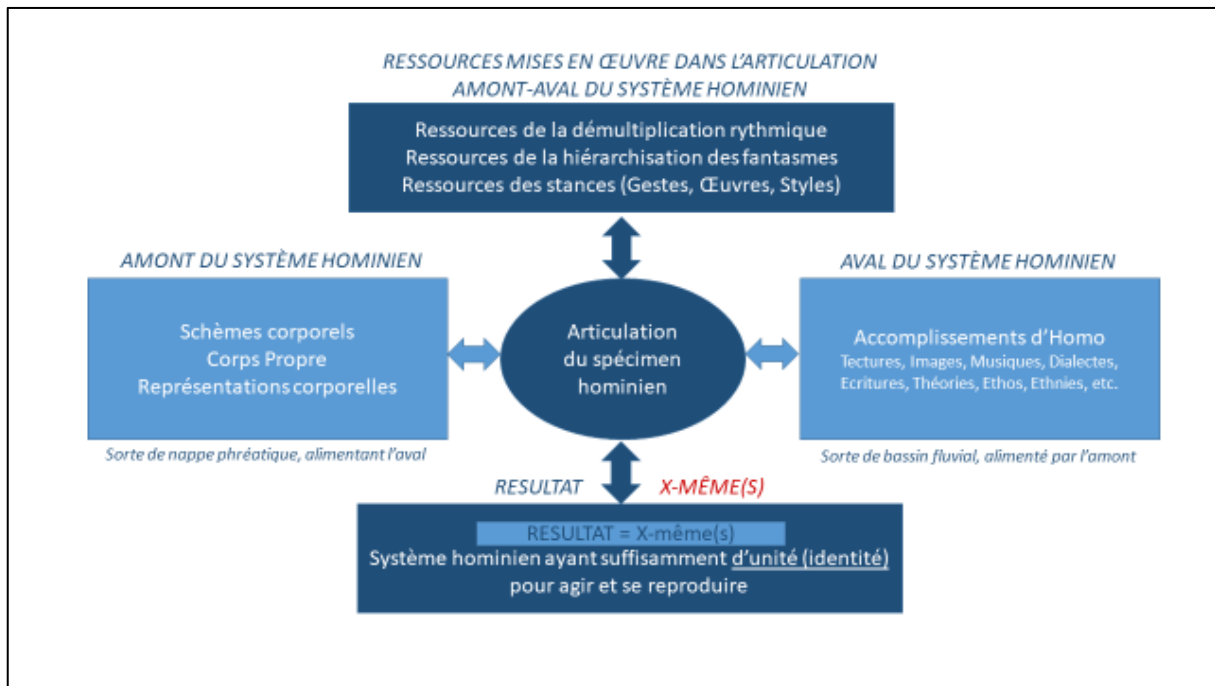
Les X-mêmes sont capables de « communion » sous des formes transitoires (interpellation, provocation) mais aussi sous des formes stabilisantes (amour, haine).

Les X-mêmes sont également capables de vagations (substitutions, recouvrements), plus ou moins contrôlées, comme dans :

- le Chamanisme, le Vaudou, le Yoga,
- les hallucinations,
- les démences,
- les initiations (rites initiatiques), les conversions (de croyance).

SCHEMA RECAPITULATIF DU X-MÊME

A toutes fins utiles, voici un schéma récapitulatif (identique à celui présenté dans le résumé du chapitre 30). Chacun pourra le personnaliser à sa manière.



*** EXERCICES ***
*** EN MARGE DU TEXTE DE L'AUTEUR ***

Question 1 : A quoi correspond le mot ARTICULATION dans l'expression « Articulation du spécimen hominien » ?

Question 2 : Quel est le « problème » résolu dans ce chapitre ?

Question 3 : Pourquoi ce chapitre est-il le dernier chapitre de la première partie d'*Anthropogénie*, intitulée LES BASES ?

Question 4 : En quoi l'IDENTITE d'Homo se distingue-t-elle du « self » animal ?

Question 5 : Pourquoi avoir créé/utilisé la notion de X-même ?

* * *

Réponse 1 : Le mot ARTICULATION dans l’expression « Articulation du spécimen hominien » correspond à l’articulation entre un AMONT hominien et un AVAL hominien.

Pour faire simple, l’AVAL c’est la « partie observable » d’Homo (Corps, Cerveau, Indices, Index, Images, Langages, etc.) et l’AMONT c’est la « partie sous-terrain (Schèmes, Corps propre, Représentations corporelles).

Réponse 2 : Le « problème » résolu dans ce chapitre est celui de la SURVIE d’Homo.

L’auteur s’interroge ici sur ce qui fait l’UNITE du système hominien. Qu’est-ce qui fait que ce système hominien (hétérogène, hétéroclite, disparate) ne se disloque pas ? Il apporte plusieurs éléments d’unification : le RYTHME, la HIERARCHISATION des fantasmes, les STANCES (gestes, œuvres, style).

Réponse 3 : Ce chapitre conclut LES BASES d’Anthropogénie.

En effet, à la fin du chapitre 10 tous les éléments du socle de l’anthropogénie (en tant que discipline) avaient été présentés. Et il ne restait plus qu’à montrer (dans le chapitre 11) comment cela pouvait former un système qui ne se disloque pas. Les chapitres suivants (12 à 30) ne feront que présenter les ACCOMPLISSEMENTS réalisés sur ce socle.

Réponse 4 : Différence entre IDENTITE d’Homo et self animal.

Rappelons que le *self* animal, permet à l’animal de distinguer ce qui appartient à son organisme (*self*) et ce qui lui est extérieur (*autre*).

Rappelons aussi (chapitre 2) qu’Homo a également un « *self* », mais que :

- le *self* hominien gagne en saillance et en prégnance [et peut être puissamment thématiqué], du fait des distributions fermes de l’environnement segmentarisé par la technique,
- le *self* hominien est exalté par les thématisations de la présence (présentialité) propres à Homo.

Rappelons ensuite que ce que l’auteur appelle IDENTITE du spécimen hominien, est ce qui fait son UNITE. Homo est en perpétuelle quête d’UNITE / IDENTITE. Et cette UNITE est obtenue par démultiplication rythmique, hiérarchisation des fantasmes, et par les stances.

Au final, l’identité (le « soi ») hominien est plus fort (et unifiant) que le « self » animal.

Réponse 5 : La notion de X-MÊME

Cette notion permet de s’affranchir des cultures et du temps. Le « je » et le « moi » français forment un couple qu’on ne retrouve nulle part ailleurs (marqué donc culturellement et temporellement).

La notion de X-même, elle, est valable à toutes les époques (Paléolithique, Moyen-âge, Aujourd’hui) et partout (sur les cinq continents). Elle permet de s’intéresser à des phénomènes qui traversent toutes les cultures et toutes les époques, comme par exemple

- la COMMUNION des X-mêmes (provocation, interpellation, apostrophe, altercation, amour, haine),
- les VAGATIONS du X-même (Chamanisme, vaudou, yoga, hallucinations, démences, initiations).
- Etc.